



COMMUNE DE PLACEY

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2026

Frédéric REIGNEY, Maire, ouvre la séance à 20h00.

Absents : Camélia HORAICHI excusée.

Secrétaire: Elodie MAIELLO

- **APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 15 JUILLET 2026**

VOTANT : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Secrétariat de mairie : Convention de mise à disposition.**

Dans les suites de l'arrêt de travail de l'actuelle secrétaire, il y a lieu de prévoir un remplacement, sous forme de mise à disposition par la mairie de Noiron, à hauteur de trois heures par semaine (sans jour fixe) de MME MARADAN Julie.

VOTANT : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **FSL et FAAD : Appel à contribution:**

Le département souhaite soutenir les ménages en précarité par la mobilisation de deux outils du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. Ainsi la commune est sollicitée pour une participation de 0,61€/hab pour le FSL et de 0,30€/hab pour le FAAD.

VOTANT : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **BORNAGE : Monument de la vierge.**

Dans le cadre de la vente de la maison de M. COREIA, une proposition de délimitation a été faite par le cabinet BOFFY. Le Maire présente au conseil le projet de bornage de 50CM tout autour du monument et mise en place d'une servitude de passage.

VOTANT : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **INFORMATIONS DES POLES :**

- Pôle1 : Nous sommes en attente du retour du sondage afin que la maison du village réponde un maximum aux souhaits des habitants.
Les premières réponses sont positives pour l'ouverture de cette dernière.

Prochain petit placéen d'ici la fin de l'année.

Repas d'autonome le Samedi 14 Novembre le soir dans la salle des fêtes d'Audeux.

Discussion autour du groupe WHATSAPP (Animation @Placey – ALF) qui reste unique pour le moment avec diffusion des informations de l'association, de la commune et la diffusion de « petites annonces » avec rappel de l'importance des discussions en privée autours de ces petites annonces.

Présentation au conseil des réflexions sur l'aménagement du TMA, soumission d'un projet de construction d'un « abri » sur leTMA pour stockage du matériel (chapiteaux, tables, bancs), une concertation sera menée auprès des Architectes des Bâtiments de France (ABF) pour valider les matériaux et les couleurs à respecter.

- Pôle 2 : Discussion de la mise en place de « structures sportives » sur le TMA avec demande de subvention à faire, présentation des devis fait au prochain conseil.

- **INFORMATION DIVERSES :**

Organisation d'une réunion avec le STA pour les aménagements concernant la sécurité routière.

Cartes avantages jeunes à recommander car la première commande est épuisée.

Installation faite du candélabre sur le passage piéton.

Changement de personnel pour le ménage de la mairie.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Proposition d'organiser une visite du village pour les conseillers.

Prochain conseil municipal le 28 Octobre à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h21.